

Géraldine Ayer

Audition des jeunes par l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive : les recommandations du Luxembourg

Résumé

Le 16 octobre 2015, des jeunes de toute l'Europe se sont réunis à Luxembourg, dans le cadre d'une audition organisée par l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive et le Ministère de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg. Ils ont eu l'occasion d'échanger autour de leurs expériences d'intégration et d'exprimer leurs revendications. Les recommandations issues de cette journée ont été transmises au Parlement européen.

Zusammenfassung

Am 16. Oktober 2015 reisten junge Menschen aus ganz Europa zu einer Anhörung nach Luxemburg, zu der die Europäische Agentur für sonderpädagogische Förderung und inklusive Bildung sowie das luxemburgische Ministerium für Bildung, Kinder und Jugend geladen hatten. Die Teilnehmenden hatten Gelegenheit, Integrationserfahrungen auszutauschen und Forderungen zu formulieren. Die Empfehlungen, die daraus hervorgegangen sind, wurden dem Europäischen Parlament übermittelt.

Présentation de l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive¹

L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive (l'Agence) est un organisme indépendant qui sert de plateforme de collaboration à ses 29 pays membres, dans le domaine des besoins éducatifs particuliers et de l'éducation inclusive, et qui bénéficie du soutien de leurs ministres de l'éducation, ainsi que des institutions européennes.

Elle vise à améliorer les politiques et pratiques éducatives pour les apprenants ayant des handicaps et besoins éducatifs particuliers. La qualité de l'éducation inclusive est cruciale car elle leur donne les moyens nécessaires pour participer activement à la société tout au long de leur vie.

Pour atteindre cet objectif, l'Agence identifie les progrès réalisés ainsi que les obstacles qui persistent. En outre, elle suit activement les évolutions de la politique dans ses pays membres afin de favoriser le développement de systèmes éducatifs inclusifs.

Afin de dresser un tableau fiable de la situation de l'éducation des jeunes à besoins éducatifs particuliers en Europe et d'identifier les principaux facteurs qui contribuent à entraver ou, au contraire, à favoriser les expériences positives d'inclusion, l'avis des personnes directement concernées est primordial. C'est pourquoi l'Agence organise tous les quatre ans une audition réunissant des jeunes concernés issus des pays membres, l'objectif étant de relayer aux parlementaires européens les expériences et revendications directes des jeunes, ainsi que de les tenir informés de la situation actuelle et des conséquences directes des politiques et pratiques.

¹ Site de l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive : www.european-agency.org

« Inclusive Education – Take Action ! »

L'audition la plus récente s'est tenue le 16 octobre 2015 à Luxembourg et a été organisée conjointement avec le Ministère de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg et la Présidence de l'Union européenne. Le thème choisi « Inclusive Education – Take Action ! » (Education inclusive – Passons à l'action !) s'inscrit dans la lignée des trois précédentes auditions (en 2003 à Bruxelles, 2007 à Lisbonne et 2011 de nouveau à Bruxelles) et du mouvement vers l'inclusion. Celle-ci a réuni à Luxembourg 72 jeunes âgés de 14 à 19 ans, issus de 32 délégations de 28 pays membres. Chaque délégation était composée d'un jeune en situation de handicap ou ayant des besoins éducatifs particuliers et d'un camarade de classe.

La délégation suisse, sous la coordination du CSPS, a été portée par Elise et Tristan², deux jeunes ayant accompli leur secondaire I à Fribourg. Tristan est un jeune malentendant appareillé depuis l'âge de 7 ans. Ayant achevé son école secondaire en juin 2015, il est actuellement en première année d'apprentissage d'aide-infirmier à Fribourg tandis qu'Elise accomplit une année linguistique en tant que jeune fille au pair, à Zurich. Tristan et Elise se sont connus à l'école primaire et ont dès lors accompli toute leur scolarité côte à côte. Ils partagent une belle complicité qu'ils ont mise à profit

pour communiquer leur point de vue, dans le cadre de l'audition, et contribuer ainsi à faire entendre la voix des jeunes aux politiques.

L'audition s'est déroulée dans le bâtiment même qui accueille plus de trois mois par an le Conseil de l'Union européenne (il s'agit de l'European Convention Center). En choisissant ce lieu, l'Agence a lancé un signal fort quant à l'importance accordée à l'opinion des jeunes.

Les 32 délégations ont pris place dans l'hémicycle où ils ont été accueillis par les officiels. Claude Meisch, ministre de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg a rappelé que beaucoup de pays européens ont déjà ratifié la Convention de l'ONU relative au droit des personnes handicapées et se sont engagés à promouvoir, protéger et assurer les droits de l'homme et les libertés fondamentales des personnes handicapées.

Six jeunes adultes ayant un handicap ou des besoins éducatifs particuliers, anciens délégués des précédentes auditions, ont ensuite présenté leurs parcours de formation ou situations professionnelles actuelles et témoigné de leur intégration réussie dans la société³. En tant qu'« anciens », ils se sont engagés à soutenir les jeunes participants dans leur mission, en prenant le rôle de modérateurs des six groupes dans lesquels les jeunes ont été répartis.

² Tous les prénoms apparaissant dans cet article sont fictifs.

³ Deux jeunes sont encore étudiants, l'un en dernier semestre de master en biotechnologie, l'autre en mathématique et physique tandis que les autres exercent des professions aussi diverses qu'employé municipal, gestionnaire de base de données, collaboratrice dans une organisation ou ingénieure.



© Paul Linden

L'avis des jeunes : l'intégration dans les écoles régulières est jugée décisive

Lors des discussions en groupe qui ont suivi, chaque jeune a eu l'occasion d'exposer son expérience d'inclusion dans son école et d'exprimer son point de vue sur l'éducation et les barrières à l'inclusion. Se basant sur les résultats des auditions précédentes, chacun a également évalué les progrès faits jusqu'à présent puis, dans le cadre du groupe, a réfléchi aux points à améliorer.

Elise et Tristan ont intégré un groupe constitué des délégations françaises, belges, hollandaises et maltaises. Les jeunes ont témoigné des efforts entrepris dans leur école pour mettre en place les adaptations qui leur sont nécessaires. Hugo, un jeune belge se déplaçant en chaise roulante a relevé que le bâtiment où il étudie a été aménagé afin qu'il puisse se déplacer facilement. Tous les jeunes ont relevé se sentir généralement bien intégrés par leurs camarades et soutenus par leurs enseignants. Elias, jeune maltais ayant une déficience au-

ditive rapporte qu'il a été élu président du conseil des élèves, ce qu'il considère comme une preuve d'intégration réussie.

Malgré les efforts entrepris, le fait que les adaptations ne soient pas systématiques ni généralisées génère des inquiétudes et de l'insécurité quant à l'avenir. Hugo relève que c'est seulement suite à l'arrivée d'autres élèves se déplaçant en chaise roulante que l'accessibilité du bâtiment a été améliorée. Il se demande ce qui va se passer lorsqu'il va changer d'école. Elias qui bénéficie du soutien d'un enseignant particulier, se sent également insécurisé, car celui-ci a failli lui être retiré. Beaucoup de membres du groupe ont relevé qu'il y a un manque d'information autour de leur handicap. Jade et Lucas expliquent que certains camarades n'acceptent pas le fait que Hugo ait un assistant ou qu'il ait le droit à des mesures de compensation des désavantages; ne comprenant pas le rôle de l'assistant ni l'impact du handicap de Marc sur ses apprentissages, ils considèrent ces mesures comme étant du favoritisme.



© Paul Linden

En dépit de ces préjugés, les jeunes du groupe estiment leur intégration dans les écoles régulières et dans la société comme étant décisive.

Les recommandations tirées de l'audition

Suite à ces réflexions, les participants se sont réunis en plénière pour faire part de leurs réflexions. Celles-ci indiquent que les pays européens ont fait des progrès bien réels dans le domaine de l'éducation inclusive. Les jeunes ont exprimé qu'ils sont dans l'ensemble satisfaits de leur éducation. Ils ont toutefois souligné quelques faiblesses dans le système et émis des suggestions pour mettre en œuvre une éducation inclusive de premier ordre. Celles-ci ont permis à l'Agence d'émettre les recommandations suivantes à l'attention des Parlementaires européens (Recommandations du Luxembourg).

Everything about us, with us⁴

- La voix des jeunes concernés ainsi que celle de leur famille doivent être entendues et prises en compte lors de chaque prise de décision à leur sujet.
- Il faut demander aux jeunes ce dont ils ont besoin.
- Les organisations représentant les jeunes doivent être prises en considération.

Des écoles sans barrière

- De nombreux obstacles ont déjà été levés dans les écoles (par ex. rampes). Cependant, pour avoir accès à l'éducation dans les écoles de proximité, pour pouvoir s'y rendre et se déplacer facilement à l'intérieur, tous les obstacles doivent être levés (par ex. portes très lourdes).
- La reconstruction ou modernisation des bâtiments dédiés à l'éducation doit suivre des principes d'accessibilité; par

⁴ Traduction française: Rien sur nous sans nous

exemple la création d'espaces multifonctions et/ou d'une salle de repos à l'école, tout comme la mise à disposition de matériel d'éducation adaptable.

- Les aides techniques et le matériel d'éducation adapté devraient être mis à disposition selon les besoins individuels.

Démontez les stéréotypes

- Fournir aux enseignants, au personnel de l'école, aux jeunes, familles et services de soutien une information de qualité sur les différents besoins des apprenants est la clé pour développer le respect et la tolérance mutuels.
- La diversité doit être perçue comme quelque chose de positif; « Percevoir le handicap comme normal » devrait être une valeur partagée par tous.
- « Tout le monde est différent. Il faut accepter chaque personne telle qu'elle est ». La tolérance est basée sur la compréhension mutuelle.
- La communauté éducative doit être plus sensibilisée et plus tolérante envers les personnes en situation de handicap.

Diversity is the mix, inclusion is what makes the mix work⁵

- Se concentrer sur ce qui peut être fait et non pas sur ce qui ne peut pas être fait
- L'éducation devrait être pleinement accessible, et la prise en compte des besoins de tous les apprenants le fondement d'une éducation de qualité pour tous.
- La collaboration interprofessionnelle de même que de bonnes opportunités de formation sont essentielles.

⁵ Traduction française : La diversité est un mélange d'ingrédients, l'inclusion est ce qui fait d'un mélange une recette réussie.

Devenir des citoyens à part entière

- Pour être inclus dans la société, il est crucial d'être inclus dans les écoles régulières.
- L'objectif étant que chacun puisse avoir l'opportunité de trouver sa place dans la société.

Ces recommandations donnent des informations de première main quant à la situation actuelle d'intégration des jeunes à besoin éducatif particulier en Europe. Elles devraient permettre aux Parlementaires de « garder le cap » dans leur tâche d'asseoir une société toujours plus inclusive.

M. A. Géraldine Ayer
Collaboratrice scientifique
CSPS/ISZH
Maison des cantons
Speichergasse 6
3001 Berne
Geraldine.ayer@csp.ch

